

Journées techniques d'hiver (senior-junior-espoir)

Rappel

Les Journées techniques d'hiver constituent le seul rendez-vous où les nageuses du programme FINA catégories junior et senior et les nageuses du programme « Performance » nagent ensemble dans l'interrégion.

Les nageuses du programme FINA espoir, niveau « National », participent également à cette compétition dans les épreuves de leur catégorie.

A - CONTENU ET RÉGLEMENTATION DES ÉPREUVES

Cf. annexe n° 3 : épreuves spécifiques programme « Performance ».

| JOURNÉES TECHNIQUES D'HIVER | | | | | | |
|--|---------------------------------------|--|--|------------------------------------|--|------------------------------------|
| Nageuses non qualifiées aux Championnats hiver « Élite » | | | | | | |
| | Seniors | | Juniors | | Espoirs | |
| Épreuves | Épreuve technique | Ballet libre | Ballet libre | Épreuve technique | Ballet libre | Épreuve technique |
| | Éléments techniques (cf. annexe 3) | Partie solo 1'30" (cf. annexe 3) | Partie solo 1'30" (cf. annexe 3) | Figures imposées (cf. annexe 3) | Partie solo 1'30" (cf. annexe 3) | Figures imposées (cf. annexe 3) |

B - ENGAGEMENT ET QUALIFICATION

Cette compétition est accessible aux nageuses du programme FINA et du programme « Performance ».

Aucune nageuse qualifiée aux Championnats hiver « Élite » ne peut s'engager dans quelque épreuve que ce soit sur les Journées techniques d'hiver.

NATATION SYNCHRONISÉE

Les nageuses de niveau « Élite » qualifiées aux Championnats hiver « Élite » ne sont donc pas concernées par cette compétition.

La procédure d'engagement répondra aux règlements établis par le Conseil de l'Interrégion. Les conditions d'engagement seront contrôlées par les comités régionaux.

L'engagement dans les différentes épreuves est libre.

Conformément au « dispositif d'accès spécifique au solo », les nageuses nées en 1998, 1997, 1996, 1995 souhaitant se qualifier pour « l'épreuve nationale d'accès » au solo du Championnat de France d'été espoir ont l'obligation de nager dans l'épreuve de solo des Journées techniques d'hiver 2010 et de faire acte de candidature auprès de la FFN pour information avant le 20 décembre 2009 (cf. chapitre Accès national).

C - ORGANISATION DES ÉPREUVES

Cette compétition rassemble 6 événements des catégories senior, junior, espoir.

Senior

- Éléments techniques.
Ils sont nagés une seule fois. Le nombre d'ateliers dépendra de l'effectif de juges.
- Solo libre - partie.

Junior

- Solo libre - partie.
La région peut choisir le rassemblement des solistes juniors et seniors dans un même événement. Dans ce cas, un classement solo toutes catégories pourra être établi.
- Figures imposées.
Le nombre d'ateliers dépendra de l'effectif de juges.

Espoir

- Solo libre - partie.
- Figures imposées.
Le nombre d'ateliers dépendra de l'effectif de juges.

D. CALCUL DES RÉSULTATS

| JOURNÉES TECHNIQUES HIVER | | | | | | |
|---------------------------|---------------------------------------|--|--|------------------------------------|---|------------------------------------|
| NATIONAL/PERFORMANCE | | | | | NATIONAL | |
| | Seniors | | Juniors | | Espoirs | |
| Épreuves | Épreuve technique | Ballet libre | Ballet libre | Épreuve technique | Ballet libre | Épreuve technique |
| Éliminatoires | Éléments techniques (cf. annexe 3) | Partie solo 1'30" (cf. annexe 3) | Partie solo 1'30" (cf. annexe 3) | Figures imposées (cf. annexe 3) | Partie solo 1'30" (cf. annexe 3) | Figures imposées (cf. annexe 3) |
| Résultats | 100 % | 100 % | 100 % | 100 % | 100 % | 100 % |
| Résultats Solo espoir* | | | | | 50 % ballet de la finale 50 % figures imposées | |

*Sur fond gris : résultats pris en compte dans le « dispositif spécifique d'accès solo » Espoir.

E. CLASSEMENTS ET RÉCOMPENSES

L'interrégion peut décider des récompenses attribuées en fonction des classements dans les épreuves selon les catégories (senior, junior, espoir, toutes catégories).

a. Senior

- Solo libre : 100 % ballet.
- Éléments techniques : 100 %.

b. Junior

- Solo libre : 100 % ballet.
- Figures imposées : 100 %.

NATATION SYNCHRONISÉE

c. Toutes catégories

- Solo libre : solistes juniors et seniors (100 % ballet).

d. Espoir

- Solo libre : 100 % ballet.
- Figures imposées : 100 % préconisation ; l'interrégion peut décider des récompenses attribuées en fonction du classement des figures imposées et différencier le classement selon les années d'âge.

Cette compétition est prise en compte pour la qualification à « l'Épreuve nationale d'accès » au solo du Championnat de France d'été Espoir selon les conditions définies dans « le dispositif d'accès spécifique solo » (cf. chapitre « accès national »).